© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Forums pour les consommateurs

Question

Par Profil supprimé Posté le 27/03/2020 à 09h05

J'aimerai savoir es ce que mon médecin généraliste peut me faire un suivi et me délivrée de la metadone

1 réponse

Moderateur - 27/03/2020 à 11h22

Bonjour,

Votre médecin généraliste ne peut pas initier un traitement à base de méthadone mais peut prendre le relais, au bout de quelques mois, d'un CSAPA (Centre des soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) et assurer un suivi en lien avec celui-ci. En effet, seuls les CSAPA et les services hospitaliers spécialisés sont habilités à vous prescrire de la méthadone la première fois.

L'initiation d'un traitement méthadone est possible malgré la période actuelle de confinement. Recherchez le CSAPA le plus proche susceptible de vous délivrer de la méthadone soit en nous appelant, soit par chat sur ce site soit en utilisant notre rubrique adresses utiles ci-contre (carte de France dans la colonne de droite). Nous vous conseillons l'appel ou le chat car nos écoutants ont les moyens de trier les structures en fonction de leur capacité à délivrer ou non de la méthadone.

Si votre médecin généraliste ne peut pas vous prescrire directement de la méthadone, il peut en revanche vous prescrire de la buprénorphine en première intention.

Cordialement,

le modérateur.